

DALENYS PAYMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 179 205,30 euros

Siège social : 55, rue Raspail - 92300 LEVALLOIS-PERRET

443 222 682 R.C.S. NANTERRE

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels approuvés par l'Associé Unique en date du 19 mai 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en Keuros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Créances sur les établissements de crédit	45 931	39 731
Opérations avec la clientèle	1 695	1 521
Parts dans les entreprises liées	133	133
Immobilisations incorporelles	1 482	1 709
Immobilisations corporelles	105	167
Autres actifs	5 926	6 444
Comptes de régularisation	293	282
TOTAL ACTIF	55 565	49 987

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit	12 148	969
Opérations avec la clientèle	15 632	29 540
Autres passifs	8 676	7 551
Provisions pour risques et charges	8 381	4 905
Capitaux propres hors FRBG	10 728	7 022
- Capital souscrit	15 179	13 558
- Primes d'émission	829	829
- Réserves	13	13
- Résultat de l'exercice	- 5 293	- 7 378
TOTAL PASSIF	55 565	49 987

COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	7	10
Intérêts et charges assimilés	33	19
Commissions (produits)	33 859	27 379
Commissions (charges)	20 647	15 213
Autres produits d'exploitation bancaire	376	760
Autres charges d'exploitation bancaire	712	536
PRODUIT NET BANCAIRE	12 850	12 381
Charges générales d'exploitation	13 699	13 833
Dot. aux amort. et aux prov. sur immob. inc. et corp.	536	555
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 1 385	- 2 007
Coût du risque	- 549	- 104
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 934	- 2 111
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	7	- 1 709
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 1 927	- 3 820
Résultat exceptionnel	- 3 439	- 2 712
Impôt sur les bénéfices	- 73	846
RESULTAT NET	- 5 293	- 7 378

ANNEXES AUX COMPTES DU 31/12/2019 (en Keuros).

La société DALENYS PAYMENT SAS est un Etablissement de Paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution de la banque de France en date du 03/01/2011. Les présents comptes sociaux concernent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019, prenant en compte les chiffres de son activité monétaire. Sauf mention particulière, les données sont présentées en Keuros. La société DALENYS PAYMENT SAS est détenue à 100 % par la société DALENYS FINANCES B.V (sous-palier de détention du capital par DALENYS SA dont le capital social s'élève à 33 699 110,75 euros. Société de droit belge domiciliée au rue Jourdan 41, Saint-Gilles, 1060 BRUXELLES). La société est consolidée par intégration globale au niveau du groupe NATIXIS SA.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE. L'année 2019 a été notamment marquée par : une augmentation de capital, portant ainsi le capital à 22 557 971,30 euros suivie immédiatement d'une diminution de capital, portant ainsi le capital à 15 179 205,30 euros à la date du 11/12/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes au 31/12/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan comptable général, du règlement ANC n° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC). Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation ; indépendance des exercices ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La société NATIXIS a constitué à compter du 01/01/1995 un groupe d'intégration fiscale régi par les dispositions des articles 223 A et suivants du Code général des impôts. Par lettre d'option en date du 24/04/2019, la filiale a donné son accord pour rejoindre le Groupe fiscal à compter du 01/01/2019. NATIXIS a également opté pour l'application du mécanisme de l'imputation sur base élargie en application, des articles 223, I, 5 & 223L, 6-d du Code général des impôts. **Immobilisation.** Les immobilisations figurant au bilan sont calculées suivant la méthode des coûts historiques, diminués des amortissements cumulés. Conformément au règlement CRC 2002-10 relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire. Ces postes comprennent notamment les licences bancaires, concessions et droits similaires, les plateformes, les constructions, les installations techniques, les matériels et outillages. **Durée d'amortissement.** Immobilisations incorporelles, Licences bancaires : non amortissable, Concessions et droits similaires : 1 à 5 ans, Plateforme : 2 à 5 ans, Immobilisations corporelles, Installations générales, agencements, aménagements divers : 5 à 25 ans, Matériel de transport : 1 à 5 ans, Mobilier : 4 à 10 ans, Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans. **Immobilisations financières.** Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du groupe, à des titres de

participation dans les filiales et à des créances rattachées à ces participations. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur nette des immobilisations financières est déterminée en fonction des capitaux propres des sociétés détenues et de leurs perspectives d'avenir. La société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition en charge. Ces derniers sont réintégrés fiscalement. Les acquisitions des titres de participation sont éventuellement réalisées moyennant des engagements de versement de compléments de prix liées aux résultats futurs. La société prend en compte ces modalités pour estimer ces compléments de prix à chaque clôture dans le prix d'acquisition des titres. **Créances et dettes envers les établissements de crédit.** Ces postes recouvrent l'ensemble des créances et dettes détenues sur les établissements de crédit. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale. **Opération avec la clientèle.** Ces postes comprennent les créances détenues sur des agents économiques et dettes à l'égard des agents économiques, autres que les établissements de crédit. Les créances et dettes envers la clientèle sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Sont enregistrés, à l'actif du bilan, les créances clients dues au titre des services proposés par DALENYS PAYMENT ainsi que les comptes clients, de par son activité d'établissement de paiement, présentant une position débitrice. Est enregistrée, au passif du bilan, la dette des fonds cantonnés vis-à-vis de sa clientèle « DALENYS ». **Participation avec les entreprises liées.** Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées. **Autres actifs.** Ce poste comprend notamment les créances sur des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes d'actif, à l'exclusion des comptes de régularisation. **Autres passifs.** Ce poste comprend les dettes à l'égard des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif, à l'exclusion des comptes de régularisation. **Comptes de régularisation.** Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation. Ce poste recouvre notamment la contrepartie des produits constatés au compte de résultat relatifs à des opérations de hors-bilan et à des engagements sur devises et instruments financiers à terme, les pertes potentielles sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme non encore dénoués, les charges à répartir et les charges constatées d'avance. **Provisions pour risques et charges.** Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L. 311-1 du Code monétaire et financier, et des opérations connexes définies à l'article L. 311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. **Intérêts et produits assimilés.** Ce poste comprend les intérêts et produits assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la créance ou de l'engagement donné. **Intérêts et charges assimilés.** Ce poste comprend les intérêts et charges assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la dette ou de l'engagement reçu. **Revenus des titres à revenu variable.** Ce poste comprend les dividendes et autres revenus provenant d'actions et d'autres titres à revenu variable, de participations, d'autres titres détenus à long terme et de participations dans les entreprises liées, qui figurent à l'actif du bilan. **Commissions (produits).** Ce poste recouvre l'ensemble des produits rétribuant les services fournis à des tiers de l'activité monétaire ainsi que les opérations connexes à l'activité de l'établissement visées à l'article L. 311-2 du Code monétaire et financier. La société DALENYS PAYMENT est acteur principal des produits qu'elle génère. **Commissions (charges).** Ce poste recouvre l'ensemble des charges découlant du recours aux services de tiers de l'activité monétaire ainsi que les opérations connexes à l'activité de l'établissement visées à l'article L. 311-2 du Code monétaire et financier. **Autres produits d'exploitation bancaire.** Ce poste comprend l'ensemble des autres produits d'exploitation bancaire, qui recouvrent notamment les charges refacturées à l'exception des charges refacturées à l'identique, qui peuvent être présentées en déduction des charges correspondantes. Il comprend également les produits provenant d'activités autres que les opérations de banque et autres que les opérations connexes à l'activité de l'établissement visées à l'article L. 311-2 du Code monétaire et financier ainsi que les produits provenant d'activités autres que celles liées aux services d'investissement et activités connexes aux services d'investissement. **Autres charges d'exploitation bancaire.** Ce poste comprend les produits rétrocédés, à l'exception des produits rétrocédés à l'euro qui peuvent être regroupés en déduction des produits correspondants. Il comprend également les charges supportées lors d'activités autres que les opérations de banque et autres que les opérations connexes à l'activité de l'établissement visées à l'article L. 311-2 du Code monétaire et financier ainsi que les charges supportées lors d'activités autres que celles liées aux services d'investissement et activités connexes aux services d'investissement. **Charges générales d'exploitation.** Ce poste comprend, d'une part, les frais de personnel, dont les salaires et traitements, les charges sociales, les impôts et taxes afférents aux frais de personnel, et d'autre part, les autres frais administratifs, dont les autres impôts et taxes et la rémunération des services extérieurs. **Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.** Ce poste recouvre les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation afférentes aux immobilisations incorporelles et corporelles affectées à l'exploitation de l'établissement. **Coût du risque.** Ce poste comprend les dotations et reprises de provision pour dépréciation des créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors-bilan (hors instruments financiers de hors-bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de provisions sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** Ce poste comprend : les gains ou pertes sur cessions d'actifs corporels et incorporels affectés à l'exploitation de l'établissement, issus de la différence entre plus-values et moins-values de cession et reprises et dotations aux provisions ; le solde en bénéficiaire ou perte des opérations sur titres de participation, sur autres titres détenus à long terme et sur participations dans les entreprises liées, issu de la différence entre reprises de provisions et plus-values de cession et dotations aux provisions et moins-values de cession. **Résultat exceptionnel.** Ce poste comprend exclusivement les produits et les charges avant impôt, qui sont générés ou surviennent de manière exceptionnelle et qui ne relèvent pas de l'activité courante de l'établissement. **Impôt sur les bénéfices.** Ce poste correspond au montant dû au titre des bénéfices imposables en France et à l'étranger. Cette ligne est servie avec un signe négatif uniquement lorsque le compte de charge est créditeur, dans la mesure où l'établissement de crédit a comptabilisé des créances acquises sur l'administration fiscale dans le cadre de l'impôt sur les sociétés. Il a été constitué un Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 72 474 euros au 31/12/2019 contre 134 303 euros au 31/12/2018. **Indemnités de départ à la retraite.** Les indemnités de départ relèvent de la convention collective applicable dans la société et

concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. L'évaluation des engagements est déterminée selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie, ou à défaut, le taux à la clôture des obligations d'Etat. La valeur de l'engagement au titre d'indemnités de fin de contrat de travail n'est pas mentionnée en date du 31/12/2019 car son montant est non significatif du fait de la moyenne d'âge non élevée des salariés de la société ; l'ancienneté très récente de la majorité de l'effectif ; le taux de rotation du personnel élevé dans le secteur.

Les honoraires des co-Commissaires aux comptes. Les honoraires des co-Commissaires aux comptes s'élèvent à 50 000 euros hors taxes.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil de surveillance des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en Keuros). Créances et dettes envers les établissements de crédit. Actif. Créances sur les établissements de crédit, Compte de cantonnement, 31/12/2019 : 15 995, 31/12/2018 : 29 725, Comptes courants, 31/12/2019 : 29 936, 31/12/2018 : 10 006, Total, 31/12/2019 : 45 931, 31/12/2018 : 39 731. **Passif.** Dettes envers les établissements de crédit, Comptes courants et Total, 31/12/2019 : 12 148, 31/12/2018 : 969. **Opérations avec la clientèle. Actif.** Opérations avec la clientèle, Créances clients, 31/12/2019 : 1 505, 31/12/2018 : 1 434, Comptes clients débiteurs, 31/12/2019 : 190, 31/12/2018 : 87, Total, 31/12/2019 : 1 695, 31/12/2018 : 1 521. **Passif.** Opérations avec la clientèle, Dette vis-à-vis de la clientèle et Total, 31/12/2019 : 15 632, 31/12/2018 : 29 540. **Participation dans les entreprises liées. Immobilisations financières (valeur brut).** 31/12/2018 et 31/12/2019. DALENYS MARKETING : 1 709, DALENYS SERVICES : 30, DALENYS TECHNOLOGIES : 93, RENTABILWEB ROUMANIA : 10, Montant total : 1 842.

Filiales & participations	Capitaux Propres	Quote-part détenue	Chiffre d'affaires	Résultat
DALENYS MARKETING	- 5 509	100%	3 278	- 1 522
DALENYS SERVICES	- 1 254	100%	3 223	- 774
DALENYS TECHNOLOGIES	237	100%	3 594	117
RENTABILWEB ROUMANIA	-	100%	0	- 57

Immob. inc., corporelles et en cours	31/12/2018	Aug.	Dim.	31/12/2019
Immobilisations incorporelles :				
- Montant brut	4 552	221	0	4 773
- Amortissement	- 2 929	- 476	0	- 3 405
MONTANT NET	1 623	- 255	0	1 368
Immobilisations corporelles :				
- Montant brut	1 388	0	43	1 345
- Amortissement	- 1 221	- 61	- 43	- 1 239
MONTANT NET	167	- 61	0	106
Immob. en cours : immob. inc.	85	243	214	114
MONTANT NET	85	243	214	114

Autres actifs. Actif. Fournisseurs débiteurs/avoirs non parvenus, 31/12/2019 : 290, 31/12/2018 : 349, Créances fiscales, 31/12/2019 : 4 634, 31/12/2018 : 4 302, Groupes et associés, autres créances, 31/12/2019 : 1 002, 31/12/2018 : 1 793, Total, 31/12/2019 : 5 926, 31/12/2018 : 6 444. La créance fiscale se compose essentiellement de crédits d'impôts des années antérieures en attente de restitution (1 097 Keuros de CICE et 2 136 Keuros de CIR), et le solde est composé de la TVA déductible. **Autres passifs. Passif.** Emprunts et dettes financières, 31/12/2019 et 31/12/2018 : 64, Fournisseurs et comptes rattachés, 31/12/2019 : 3 685, 31/12/2018 : 2 272, Personnel et comptes rattachés, 31/12/2019 : 409, 31/12/2018 : 353, Organismes sociaux, 31/12/2019 : 495, 31/12/2018 : 627, Etat, autres collectivités, 31/12/2019 : 868, 31/12/2018 : 349, Groupes et associés, autres dettes, 31/12/2019 : 3 155, 31/12/2018 : 3 886, Total, 31/12/2019 : 8 676, 31/12/2018 : 7 551. **Comptes de régularisation. Actif.** Charges constatées d'avance d'exploitation et Total, 31/12/2019 : 293, 31/12/2018 : 282. **Provisions pour risques et charges. Passif.** Provisions pour litiges et Total, 31/12/2019 : 8 381, 31/12/2018 : 4 905. La provision R&C est composé essentiellement d'une provision pour situation nette négative de 2 filiales de DALENYS PAYMENT pour un montant cumulée de 6 763 Keuros, de 189 Keuros de litiges prud'homaux, de 889 Keuros de litiges avec des partenaires ainsi que de 541 Keuros pour provisions diverses. **Intérêts et produits assimilés. Compte de résultat.** Gains de change et autres et Total, 31/12/2019 : 7, 31/12/2018 : 10. **Intérêts et charges assimilés. Compte de résultat.** Intérêts et pertes de change et Total, 31/12/2019 : 33, 31/12/2018 : 19. **Commissions (produits). Compte de résultat.** Produits et Total, 31/12/2019 : 33 859, 31/12/2018 : 27 379. **Commissions (charges). Compte de résultat.** Charges et Total, 31/12/2019 : 20 647, 31/12/2018 : 15 213. **Autres produits d'exploitation bancaire. Compte de résultat.** Charges refacturées, 31/12/2019 : 312, 31/12/2018 : 499, Autres produits d'exploitation bancaire, 31/12/2019 : 64, 31/12/2018 : 261, Total, 31/12/2019 : 376, 31/12/2018 : 760. **Autres charges d'exploitation bancaire. Compte de résultat.** Autres charges d'exploitation bancaire et Total, 31/12/2019 : 712, 31/12/2018 : 536. **Charges générales d'exploitation. Compte de résultat.** Autres achats et charges externes, 31/12/2019 : 8 388, 31/12/2018 : 8 242, Impôts, taxes et versements assimilés, 31/12/2019 : 170, 31/12/2018 : 223, Charges de personnel, 31/12/2019 : 5 141, 31/12/2018 : 5 367, Autres charges d'exploitation, 31/12/2018 : 1, Total, 31/12/2019 : 13 699, 31/12/2018 : 13 833. **Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles. Compte de résultat.** Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles, 31/12/2019 : 476, 31/12/2018 : 449, Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles, 31/12/2019 : 61, 31/12/2018 : 106, Total, 31/12/2019 : 537, 31/12/2018 : 555. **Coût du risque. Compte de résultat.** Dotations pour dépréciation des créances et Total, 31/12/2019 : - 549, 31/12/2018 : - 104. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés. Compte de résultat.** Produits de cession/dépréciation actifs immobilisés et Total, 31/12/2019 : 7, 31/12/2018 : - 1 709. **Résultat exceptionnel. Compte de résultat.** Charges exceptionnelles de gestion, 31/12/2019 : - 5, 31/12/2018 : - 1 511, Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions, 31/12/2019 :

- 3 514, 31/12/2018 : - 4 845, Produits exceptionnels de gestion, 31/12/2019 : 43, Reprises sur provisions, 31/12/2019 : 37, 31/12/2018 : 3 644, Total, 31/12/2019 : - 3 439, 31/12/2018 : - 2 712. **Impôt sur les bénéfices. Compte de résultat.** Intégration fiscale (en net), 31/12/2018 : 1 060, Crédit d'impôts recherche et développement, 31/12/2019 : - 73, 31/12/2018 : - 134, Crédit impôts compétitivité emploi, 31/12/2018 : - 80, Total, 31/12/2019 : - 73, 31/12/2018 : 846. **Provisions et dépréciations. Provisions pour risques et charges.** Provisions pour litiges et Total général, 31/12/2018 : 4 905, Augmentation : 3 513, Diminution : 37, 31/12/2019 : 8 381.

Etat des créances	Montant brut	De 1 an au plus	A plus d'un an
Compte de cantonnement	15 995	15 995	-
Comptes courants	29 936	29 936	-
Créances clients	2 364	2 364	-
Comptes clients débiteurs	190	190	-
Fournisseurs débiteurs/avoirs non parvenus	290	290	-
Créances fiscales	4 634	2 193	2 441
Groupes et associés, autres débiteurs	1 002	1 002	-
Charges constatées d'avances d'exploitation	293	293	-
TOTAL GENERAL	54 704	52 263	2 441

Etat des dettes	Montant brut	De 1 an au plus	A plus d'un an
Comptes courants	12 148	12 148	-
Dette vis-à-vis de la clientèle	15 632	15 632	-
Emprunt et dettes financières	64	-	64
Fournisseurs et comptes rattachés	3 685	3 685	-
Personnels et comptes rattachés	409	409	-
Organismes sociaux	495	495	-
Etat, autres collectivités	868	868	-
Groupes et associés, autres dettes	3 155	3 155	-
Provisions pour litiges	8 381	7 115	1 266
TOTAL GENERAL	44 837	43 507	1 330

Composition du capital (en euros).

	31/12/2018	Aug.	Dim.	31/12/2019
Capital	13 557 972	8 999 999	7 378 766	15 179 205
Nombre de titre	2 558 108	1 698 113	1 392 220	2 864 001

En date du 11/12/2019, il a été voté une augmentation du capital social de 8 999 998,90 euros par la création de 1 698 113 actions nouvelles de 5,30 euros chacune, suivie d'une réduction de capital social de 7 378 766 euros par voie de réduction du nombre d'actions au moyen d'une annulation de 1 392 220 actions existantes de 5,30 euros chacune.

Filiales et participations	Cap. propres	Quote-part détenue	Val. brute tit. (en euros)	Chiffre d'affaires
		Dividende encaiss.	Val. nette tit. (en euros)	Résultat
DALENYS MARKETING	- 5 509	100 %	1 708 782,00	3 278
55, rue Raspail - 92300 Levallois-Perret		-	-	- 1 522
DALENYS SERVICES	- 1 254	100 %	30 000,00	3 223
55, rue Raspail - 92300 Levallois-Perret		-	30 000,00	- 774
DALENYS TECHNOLOGIES	237	100 %	93 250,00	3 594
55, rue Raspail - 92300 Levallois-Perret		-	93 250,00	117
RENTABILWEB ROUMANIA		100 %	10 000,00	0
BLD Libertatii 18 - Bl. - 104 Bucarest		-	10 000,00	- 57

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan. Actif circulant. Créances clients et comptes rattachés, Entreprises liées : 50. **Dettes.** Dettes fournisseurs et comptes rattachés, Entreprises liées : 49, Participations : 15. **Ventilation du chiffre d'affaires.** Production vendue, Chiffre d'affaires France : 13 258, Chiffre d'affaires export : 20 952, Au 31/12/2019 : 34 210, Au 31/12/2018 : 27 877. **Effectifs.** Personnel salarié. En France et Total : 63. **Charges à payer et produits à recevoir. Charges à payer.** 31/12/2019. FNP : 3 291, Personnels et cotisations sociales : 653, Etat - Charges à payer : 868. **Produits à recevoir.** 31/12/2019. FAE : 556, Etat - Produit à recevoir : 4 634.

AFFECTATION DU RESULTAT. Compte tenu du résultat de l'exercice qui fait ressortir une perte de (5 292 683,19) euros, l'associée unique décide d'affecter ladite perte en totalité au compte report à nouveau. En conséquence de quoi, le compte report à nouveau ressortira avec un solde débiteur de (5 292 683,19) euros. **EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DALENYS PAYMENT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil de surveillance le 06/05/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérfications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous

n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de surveillance arrêté le 06/05/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. Fait à Neuilly-sur-Seine et Lyon, Les Commissaires aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Jean-Paul COLLIGNON, RSM Rhône-Alpes : Gaël DHALLUIN.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social : 55, rue Raspail - 92300 LEVALLOIS-PERRET.